

EQUILIFERT

AMENDEMENT NF U 44-051 Amendement organique

UTILISATIONS

EQUILIFERT est un amendement permettant la stimulation de l'activité biologique du sol, l'amélioration de sa structure ainsi que l'augmentation de la rétention d'eau, grâce à sa forte concentration en humus. Il se présente sous forme de bouchons.

Utilisable en agriculture biologique, conformément au règlement UE n° 2021/1165.



MODE D'EMPLOI

S'utilise en maraîchage, viticulture, arboriculture et grandes cultures.
Dosage en Dosage en fonction des besoins de 1 à 3 tonnes par hectare.
Vendu en camion complet ou demi-camion.

CARACTERISTIQUES

Formulé à partir de pulpe d'olive, de cacao et de fumier (bovin, équin).

Valeurs typiques à titre indicatif :

Aspect : bouchons marrons
Densité : 0.8 à 1.
Classements CLP : sans.
Stockage : éviter l'humidité et la lumière. Tenir à l'écart des matières combustibles et des sources de chaleur.

Teneurs :

- **Azote (N) :** N total = 2 %, dont 0,1 % sous forme ammoniacale et 1,9 % sous forme organique
- **Anhydride Phosphorique (P₂O₅) :** 1 %
- **Oxyde de Potassium (K₂O) :** 2 %
- **Oxyde de Magnésium (MgO) :** 0.5 %
- **Matière sèche :** 80 %
- **Matière organique brut :** 62,5 %
- **ISMO :** 80 %
- **Humus stable :** 500 kg/t

PRECAUTIONS D'EMPLOI

Consulter la fiche de données de sécurité.
Sous produits animaux de catégorie 2 et/ou 3, non destinés à la consommation humaine et animale.
Interdit pour l'alimentation animale, ne pas stocker à proximité d'aliments pour animaux d'élevage.

NOTA : Notre responsabilité ne saurait être engagée par toute application non-conforme à nos instructions.
NOTA : Ces indications chiffrées ne constituent pas les spécifications du produit, elles correspondent à des valeurs moyennes.

Quelques références complémentaires :
Gamme O-SOL ♦ ACTIROOTS

